

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 126

Artikel: Autour du Congrès de Berne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Originale et intéressante, M^{me} de Maintenon l'est, très certainement, mais elle n'a rien d'aimable; elle n'éveille pas la sympathie du lecteur. La faute — hâtons-nous de le dire — en est moins à l'auteur qu'à son modèle; et la raison en est facile à discerner : c'est qu'à lire l'histoire de cette vie où tant d'honneurs furent mêlés à tant d'humiliations, où grandeurs et pétites voisinent, on éprouve ce que M^{me} de Maintenon avait elle-même fort bien exprimé en ces termes : « C'est que je ne suis pas grande, je suis seulement élevée. »

Jacqueline DE LA HARPE.

VARIÉTÉ

La femme tchécoslovaque et son action politique

La révolution du 28 octobre 1918 qui a créé la République tchécoslovaque a libéré, en même temps, la femme tchécoslovaque de tous les préjugés qui l'empêchaient jusqu'ici de participer pleinement au développement culturel et politique. La Constituante lui a accordé le droit de vote, et il faut avouer que les femmes tchécoslovaques ont largement usé de ce privilège. Des 2.256.441 électrices, 2.088.260 ont déposé leurs bulletins en votant en général pour les idées avancées. Il est intéressant de constater que la participation des femmes au vote a été plus grande que celle des hommes. Parmi les députés élus en compte 13 femmes. Même succès dans le domaine de la politique communale. Là aussi les femmes ont pris vivement part à la lutte électorale dont plusieurs centaines de candidates féminines sont sorties victorieuses. Il y a désormais même quelques femmes qui occupent la fonction de maire et ne s'en acquittent pas mal du tout.

Le coup d'Etat de 1918 ouvrit aux jeunes filles toutes les écoles secondaires. L'avidité avec laquelle la jeunesse féminine se met à en tirer profit ressort de la statistique accusant, pour cette année-ci, 23.397 jeunes filles fréquentant les collèges et les gymnases, ce qui représente 23 % de tous les élèves. L'afflux des femmes aux études universitaires est également très fort — 1300 femmes parmi 8000 auditeurs, rien qu'à l'Université de Jean Huss, à Prague, — et il s'accélérera sans doute encore les années prochaines.

En accordant aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, la Constituante n'a fait que s'inspirer des traditions du peuple tchécoslovaque qui, depuis l'époque hussite, aimait à accorder à la femme de larges possibilités de se faire valoir, chose facile à expliquer chez un peuple pas trop nombreux qui, en permettant à la femme de dire son mot dans les affaires publiques, augmente en même temps les énergies nationales.

Déjà au commencement du XVII^e siècle, le grand pédagogue Jean-Amos Comenius intervint chaudement pour que les femmes fussent admises à l'enseignement en déclarant :

« On ne peut démontrer aucune raison pour laquelle le sexe féminin doive être exclu de l'enseignement des langues et de la sagesse. Car les femmes sont également faites à l'image de Dieu, elles participent également à sa grâce et au royaume des temps futurs. Pourquoi donc faut-il les priver de livres et ne leur permettre que l'alphabet? »

C'est ainsi que, il y a 300 ans, un Tchèque, franc comme l'or, parlait des femmes. Le peuple tchécoslovaque libéré n'avait qu'à suivre ses traces.

(Communication du Bureau de Presse tchécoslovaque à Genève.)

Autour du Congrès de Berne

Quand bien même nos lecteurs trouveront encarté en supplément à ce numéro de notre journal le programme définitif et détaillé du II^e Congrès national pour les intérêts féminins, il est encore plusieurs communications du Secrétariat que nous tenons à leur transmettre et qui ne figurent pas au programme.

Sur le travail du Congrès d'abord. Il paraît que quelques personnes ont confondu les *Sections* avec des *Commissions*, et ont craint que seules fussent ouvertes aux congressistes les séances plénaires. Il n'en est rien: la division du travail en Sections siégeant simultanément a

été rendue nécessaire par l'étendue du champ d'activité actuelle des femmes suisses, et pour permettre une étude plus approfondie, des discussions plus fécondes, sans obliger pour cela le Congrès à siéger trop longtemps. Toutes les séances de Sections, aussi bien que les séances plénaires, sont donc ouvertes aux congressistes. Il n'est pas non plus inutile de rappeler que des cartes valables pour une journée au prix de 3 fr. l'ung ont été prévues, disposition qu'apprécièrent certainement vivement toutes celles que leurs occupations empêchent de passer à Berne cinq jours complets. Disons encore, et cette nouvelle sera accueillie avec joie en Suisse romande, que les rapports lus en séances plénaires seront résumés dans l'autre langue nationale que celle dans laquelle ils auront été présentés, et que les rapports lus en séances de sections comportent des thèses qui seront traduites et distribuées d'avance aux congressistes, afin de laisser plus de temps à la discussion. Les personnes qui désirent participer aux discussions sont priées d'en informer si possible d'avance le Secrétariat du Congrès, afin que du temps leur soit réservé à cet effet.

Les autorités bernoises, tant politiques qu'éclésiastiques, sont fort bien disposées pour le Congrès, puisque d'une part elles ont mis à sa disposition l'Université, d'autre part ont autorisé la prédication de M^{me} Pfister à la cathédrale, et enfin que le Conseil d'Etat sera officiellement représenté par deux de ses membres, MM. Merz et Simonin. Et les organisateurs de l'Exposition Hodler, qui a lieu en ce moment dans la ville fédérale, ont suivi cet exemple, en accordant l'entrée de l'Exposition à prix réduits, sur présentation de la carte de Congrès. Cette nouvelle sera certainement fort appréciée de toutes celles qui désirent profiter de l'occasion d'un voyage à Berne pour admirer dans son ensemble l'œuvre du maître suisse. D'ailleurs, les manifestations artistiques ne seront pas absentes du Congrès: plusieurs cantatrices très appréciées ont promis leur concours, soit pour le service religieux du 2 octobre au matin, soit pour la soirée au Schänzli, (4 octobre) pour laquelle nous savons que des surprises sont en préparation.

De son côté, la Section bernoise de l'Association suisse pour le Suffrage féminin invite les suffragistes participant au Congrès à un souper en commun, le lundi 3 octobre, à 6 h. 1/2, au Schweizerhof (prix de la carte, 4 fr.; s'inscrire auprès de M^{me} Leuch, Falkenweg, 9). L'heure a été choisie ainsi pour permettre à ceux qui le désirent d'assister à la grande soirée pour la jeunesse qui aura lieu le même soir. Nous qui savons, par expérience, que les « soupers suffragistes » sont toujours une des plus gaies manifestations de nos assises féminines, ne pouvons engager trop chaudement les suffragistes romands qui compilent aller à Berne à s'inscrire pour ce souper.

Et enfin, que l'on sache bien que le Congrès, tout en étant un Congrès des Intérêts féminins, accueille avec joie toute participation masculine. Si les organisatrices ont mis de la coquetterie à n'inscrire au programme que des rapporteuses féminins, prouvant ainsi que les femmes sont parfaitement capables de traiter elles-mêmes tous les sujets qui touchent à leurs préoccupations, elles n'oublient pas que le premier Congrès a eu lieu avec le concours d'hommes dévoués à nos idées, et elles apprécieront hautement la présence d'hommes au II^e Congrès, prouvant par les faits ce que nous répétons si souvent sur notre mouvement, qui ne tend pas à séparer l'activité masculine de l'activité féminine, mais à les faire collaborer.

Carrières féminines

La femme-pasteur

Ce sujet fait partie de la vaste et passionnante question du féminisme. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour que cette œuvre de justice marche vers son accomplissement! Depuis plus d'un siècle l'émancipation de la femme n'a plus quitté les préoccupations humaines. Il a fallu sans doute et il faut encore lutter, rudement parfois, contre des préjugés séculaires pour que justice soit rendue. Nous avons peine à comprendre que, durant tant de siècles, l'homme ait si complètement tenu à l'écart la moitié du genre humain. C'est à cette société égoïste qu'Ibsen, dans ses papiers posthumes, adressait ces justes reproches : « La société moderne n'est pas une société humaine, ce n'est qu'une société masculine. Quand les champions de la liberté